



Bail signé mais je n'y habite pas

Par **sandrine**, le **12/03/2008** à **13:44**

Nous avons déménagé le 30/12 de notre appartement car nous avons trouvé une perle rare a priori libre en Janvier!
En date du 02/01/2008 débute officiellement notre bail pour notre nouvel appartement qui a donc été signé par nous 2 et els parents de mon amie qui sont ses garants, moi je n'en ai pas pour ma part.
Le 30/12 la caution a été encaissée par le propriétaire.
Nous avons déménagé et laissé nos affaires (vêtements, affaires personnelles, ...) et meubles sur les lieux...
Nous avons décidé de passer un mois (durée maxi prévue pour la fin des travaux) chez les parents de mon amie... de toutes façons cela permettrait d'économiser un mois de loyer!
Délai plus long: 1 mois!
non n'a rien dit, mais après ce fût 1 mois de plus et là, nous avons enfin rencontré le chef de chantier et ne serons livrés avant au moins 1 mois, voire 2 ou 3... qui sait?
Aujourd'hui 12/03, on en a assez et en fait, j'ai envie d'annuler tout ça.. je vais commencer à payer le prêt de la caution accordée par LOCAPASS oçu autre organisme qui nous a fait l'avance, alors que nous n'y vivons même pas!! Et en plus, on vit chez les parents de mon maie... je n'en peux plus, elle non plus!!!
AU SECOURS!
Peut-on tout annuler? Nous sommes dans notre droit j'ose espérer!!